

Ville sportive du Grand Est : à quoi sert ce label décroché par la commune ?

Comme 170 communes du Grand Est, Guénange vient de décrocher le label Ville sportive décerné par le Comité régional olympique et sportif. Un coup de projecteur qui récompense le dynamisme des clubs et la politique communale de soutien à la pratique sportive. Il y a d'autres avantages à entrer dans ce réseau.

C. F. - 15 juin 2026 à 11:30 - Temps de lecture : 2 min

[Ajoutez-nous à vos favoris](#) |



Boulevard du Pont, la municipalité a dévoilé le premier panneau faisant mention de la labellisation, aux côtés du vice-président du Comité régional olympique et sportif. Photo Armand Flohr

Déjà détentrice du label Ville active & sportive, Guénange vient de faire coup double en décrochant le label Ville sportive du Grand Est. Il est attribué par le Comité régional olympique et sportif (Cros) du Grand Est, qui valorise la qualité des équipements et l'engagement des bénévoles dans les clubs, mais aussi la politique communale en la matière.

Ne décroche pas [le label Ville sportive du Grand Est](#) qui veut. « Il concerne les communes entre 500 et 20 000 habitants. Il y a un dossier à remplir et nous faisons une inspection des installations sur place », résume Michel Lequeux, vice-président du Cros. Cette instance observe surtout l'évolution de la politique communale sur les quatre dernières années : quels budgets sont alloués aux clubs, comment sont définis les critères de subvention, quelle est l'offre en termes d'animation, etc.

Et si Guénange a marqué des points aussi rapidement, ce n'est pas un hasard. « Soutenir le sport, c'est investir sur l'avenir. Derrière, c'est une jeunesse encadrée, qui doit respecter des règles, un cadre. Postuler à ce label était pour nous une façon d'auditer la façon dont nous avons bâti notre politique sportive lors du premier mandat », assure le maire, Pierre Tacconi.

Soutenir la jeunesse

Dès 2021, la municipalité, alors fraîchement élue, a fait le choix d'augmenter le budget alloué aux clubs de 30 %. « Nous avons promis de le faire en trois ans, nous l'avons fait en deux en raison du Covid. Aujourd'hui, le sport à Guénange, c'est 60 000 € de subventions versées, dont 55 000 € en fonctionnement, sachant qu'une prime est donnée en fonction du nombre de licenciés dans la tranche 11-17 ans, celle où, généralement, il est plus difficile de retenir les jeunes. » La mairie a encore mis en place un aide à l'investissement pour les clubs ayant des (petits) projets : [le club de voile](#) en a profité, avec la mise ne place d'un nouveau ponton ; le hand aussi, avec l'aménagement d'une buvette ; le foot avec son club-house, entre autres.

Aujourd'hui, que peut apporter le label Ville sportive du Grand Est, au-delà du succès d'estime ? « Un réseau, des conseils, un appui technique si nécessaire pour monter des dossiers de subvention par exemple », indique Michel Lequeux. Le Cros dispose de dix-huit salariés, dont un juriste, une équipe dédiée au sport santé, ainsi qu'un service transfrontalier, histoire d'aller chercher des financements européens. Du bonus, rien que du bonus.